

**PROCES-VERBAL**

**CONSEIL D'ECOLE**  
**du 01 Juin 2023**  
**Ecole Primaire Lixenbuhl**  
**13 rue Kageneck**  
**67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN**  
**Tél. : 07 72 27 99 80**  
**E- mail : [ce.0672204g@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672204g@ac-strasbourg.fr)**  
**Horaires du conseil : 18h15 à 19h55**

**Membres présents :**

Directrice	Mme DENNI
Enseignantes	Mmes BAUER, ZEROUALI, JONES, GRILL, HASSIBOUT, CARALP, NONNENMACHER, ROCHE, RICHART, COCHIN, TIEDE, UGI LE, FOGELGESANG, ESCODA, ROBINIUS, LE CORNEC
Enseignante stagiaire	Mme TROG
Excusées	Mme BEN SALAH
Représentante Mairie	M <sup>me</sup> CLAUS, Mme HEIM
Représentants Parents d'élèves	Mmes SOL-WEBER, DAOUADI, PFAFF, NAAS, SCHERRER, LEONHART, RAPIN, LALE, SIGNOLET,
ATSEM	Mmes GENNILLER, BENAIDA, NUSS
Représentants périscolaires	Mme WERNY,
Inspecteur de l'Education Nationale excusé	M. BOHY

1. Approbation du dernier conseil d'école, secrétaires de séance
2. Points parents
3. Sécurité dans l'école
4. Activités et projets dans l'école
5. Préparation de la rentrée 2023
6. Listes de matériel pour approbation, montant de la contribution volontaire des familles
7. Points mairie
8. Bilan financier OCCE
9. Kermesse
10. Mise en place du prochain bureau des élections

## **1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école et désignation des secrétaires de séance**

Le procès-verbal du conseil d'école du mardi 07 mars 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de la séance du jour :

Parent d'élève : Sandra Scherrer

## **2. Points parents**

Les points parents ont été remis à la directrice de l'école en amont de la réunion et seront dans l'ensemble intégrés dans les points du conseil d'école.

Autres questions des parents :

### **-Educonnect :**

Plusieurs relances ont été faites. Les parents des CM2 ont été ciblés davantage. Le résultat des affectations au collège se fera vers le 09 juin 2023. Le collège du Parc souhaite une inscription dématérialisée.

A ce jour , pour l'ensemble de l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Comptes activés : 45,45 %

Comptes en cours d'activation 0,18 %

### **-Vote parents d'élèves dématérialisé :**

#### **Textes officiels :**

#### **Modalités de vote :**

Dans le premier comme dans le second degré, les votes sont personnels et secrets.

**Dans le premier degré, l'arrêté du 13 mai 1985** relatif au conseil d'école précise que « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ».

Toutefois, **l'article 5 de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021** créant la fonction de directeur ou directrice d'école prévoit que « l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ». Il est donc possible de recourir à cette modalité au niveau local si les formalités, tant en matière de sécurité qu'au regard de la réglementation en matière de protection des données, sont satisfaites.

- L'ensemble des membres présents du conseil d'école sont favorables à une dématérialisation du vote pour des raisons de simplification et par souci écologique. Néanmoins, ce dernier n'est pas encore au point en terme de démarche et de sécurité et doit se préparer en amont. Ce point sera discuté lors de la mise en place du bureau des élections. La directrice va prendre des renseignements.

### **-Points parents : communication par mail avec les enseignantes et devoirs**

La communication par mail avec les parents d'élève reste le choix de l'enseignant de la classe. Il en va de même pour les devoirs. L'utilisation d'un agenda est un apprentissage.

## **3. Sécurité dans l'école**

Depuis notre dernier conseil d'école, deux exercices incendies ont eu lieu, le 20 mars 2023 en élémentaire et le 23 mars en maternelle. Seuls les adultes ont été prévenus. En élémentaire, le coin de rassemblement unique a été bien respecté.

Il nous reste deux exercices incendie inopinés à effectuer.

## **4. Activités et projets dans l'école**

### **➤ Photo de classe**

Cette année, le choix de la photo de classe est celui d'un triptyque.

Un retour à une photo de classe traditionnelle est envisagé pour l'année prochaine.

Elle se fera en début d'année scolaire.

Une commande par internet sera demandée au photographe avec prévisualisation. A voir si cela est possible.

Les parents ont suggéré de pouvoir choisir entre le triptyque et la photo traditionnelle.

Cela risque d'augmenter le coût de la photo et allongera la durée du passage par classe.

➤ **Une école sportive :**

**-Cycle de natation :**

Les cycles de natation ont eu lieu pour tous les élèves de CP, CE1 et les CE2 de la classe de Mme Robinius.

Une classe bleue aura lieu le Mardi 27 juin pour les CE1 bilingue et la classe de CE1/CE2 monolingue dans le cadre du savoir nager.

Merci à la municipalité pour le transport

**-Classe de Cirque**

Pour les classes de CM1 et CM2 monolingue.

Une participation de la municipalité de 1,50 euros par jour et par enfant.

La demande est en cours car la facture a été reçue dernièrement.

**-Km solidarité : de la GS au CM2 le 15 et 16 mai 2023.**

**Les élèves ont parcouru :**

**A l'école :**

GS 44,300 km

CP 34,650 km

CE1 94,050 km

CE2 123,523 km

CM1 137,362 km

**TOTAL:** 433,885 km

**Au jardin des deux rives:**

Une classe de CM2 de 27 élèves était présente ainsi qu'une classe de CM1/CM2 bilingue de 30 élèves

Une cagnotte est constituée par les dons des villes de l'Eurodistrict à raison de 20 centimes par kilomètre parcouru.

Ces dons seront reversés à :

-Aktion Treffpunkt e.V. qui est une association à but non lucratif et qui offre aux personnes avec et sans handicap un lieu de rencontre et de confiance. L'intégration dans la société des personnes porteuse d'un handicap physique et/ou mental est activement encouragée grâce à différents cours et événements. L'association propose notamment des services d'aide aux familles les jours et après-midi où il n'y a pas d'école, des offres ambulantes de loisirs et d'intégration pour les enfants, ainsi que des projets culinaires, de lecture, de calcul, d'écriture et de bricolage. L'association apporte ainsi une contribution importante à plus de tolérance, d'acceptation et d'estime envers les enfants et les adultes en situation de handicap.

-Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) est un centre de prévention, repérage, dépistage, diagnostic et d'accompagnement précoce. Il s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap (sensoriel, intellectuel, moteur, des troubles du neuro-développement), ainsi qu'aux enfants dont le développement suscite des inquiétudes. L'action des professionnels du CAMSP vise à comprendre les difficultés de l'enfant et à coopérer avec les parents pour renforcer ses potentiels, développer ses compétences et lui permettre de grandir sereinement malgré les difficultés.

**- Animations sportives dans les écoles proposées par la ville d'Illkirch**

-Baby Gym pour les deux classes de PS/MS bilingue

-Gymnastique pour la classe de CE1/CE2 monolingue

-Football pour la classe de GS/CP et CE1 Bilingue

-Tennis de table pour les classes de CM1 et CM2 monolingues

-Hand Ball pour la classe de GS bilingue

-Escrime pour la classe de CE2/CM1 monolingue

-Judo CP bilingue

Les retours des enseignantes et des élèves sont positifs.

Le bilan a été transmis au service Animations école de la ville d'Illkirch Graffenstaden.

**-Course d'orientation le 22 mai 2023 pour la classe de CM1/CM2 bilingue** (Il pleuvait des cordes)

**-Tournoi de Foot/ Festi Foot pour les classes de CM1 et CM2 monolingue**

**-Savoir Rouler : en lien avec la municipalité et Cadr67 pour la classe de CM2 monolingue**

➤ **Autres actions en lien avec la municipalité :**

- Spectacles de l'Illiade pour l'ensemble des classes de l'école.

Le spectacle *MAKINU BANTU* prévu le vendredi 9 juin pour les classes de GS/CP et CP/CE1 est annulé.

- PAPST (autre que EPS) : Percussions classe de PS/MS monolingue

- Calligraphie pour les classes de CE2 et CM bilingue et CP/CE1 monolingue

- Danse et percussion pour la classe de MS/GS monolingue

- Le banc de l'Amitié

- La fresque du climat : création en groupe d'une fresque à l'aide de cartes. Une formation pour animer ces ateliers a été donnée à la directrice, aux enseignantes des classes concernées ainsi qu'aux animateurs du périscolaire qui ont également animés les ateliers sur temps scolaire. Le matériel a été laissé à l'école et pourront être réutilisé. Cette action a concerné les classes de CE1 et CM1/CM2 bilingues et la classe de CM2 monolingue.

- Les cocottes

« Moins d'écrans, c'est plus amusant » du 05 au 18 juin 2023

Objectifs : limiter le temps passé devant les écrans, trouver des activités alternatives, vers un usage des écrans raisonné.

➤ **Actions culturelles et sorties**

- Projet école et cinéma pour les classe de l'école maternelle

- La volerie des aigles pour la classe de MS/GS

- Zoo de Karlsruhe pour la classe de PS/MS monolingue

- Vogtsbauernhof (classes bilingues de la maternelle et de l'élémentaire)

- Classe transplantée CE1 bilingue Stosswihr

Une participation de 7 euros par élève et par jour versée par la municipalité.

- Sortie au Haut- Koenigsbourg pour les CM monolingues et à l'Espace égalité

- Médiathèque pour certaines classes de maternelle et maternelle et élémentaire

- Oiapok CP bilingue : intervenante pour la création d'une bande son.

➤ **Actions avec des partenaires**

• **PMI**

Deux Infirmières-Puéricultrices de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Collectivité Européenne d'Alsace, ont animé une **action collective sur le respect du corps**, pour les enfants de moyenne et grande section de l'école maternelle de votre enfant. Les CP de Mme Jones seront intégrés dans les groupes.

• **Infirmières scolaires**

Intervention éducation à la vie affective et à la sexualité.

Classes de CM2 monolingues et CM1/CM2 bilingue

L'intervention a été menée par trois infirmières scolaires.

• **Intervention UFSBD**

L'intervention d'éducation à la santé bucco-dentaire le 12 Juin pour les élèves de CP.

➤ **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>**

**Maths sans frontière pour la classe de CM2 de Mme Roche**

**-Collège Nelson Mandela :** Le 26 mai 2023, de 14h à 16 a eu lieu l'accueil des CM2 bilingues au collège Nelson Mandela et qui seront en 6ème à la rentrée, suivi d'une journée portes ouvertes pour les parents d'élèves concernés à partir de 16 heures.

**-Collège du Parc :** Mme Roche se rendra au collège du Parc avec les CM2 concernés le 06 juillet 2023.

Les portes ouvertes du collège du parc auront lieu de 09 juin 2023.

## 5. Préparation de la rentrée 2023

### ➤ Rythmes scolaires

Concernant les rythmes scolaires – dérogation à l'organisation de la semaine scolaire (décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017), le conseil d'école doit valider les horaires d'écoles pour les 3 prochaines années.

Intitulé exact de la proposition soumise au vote du conseil :

### **Renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires : 4 jours de 6 heures**

- **Détail des voix :**
  - Nombre de voix pour : 27
  - Nombre de voix contre : 0
  - Nombre d'abstentions : 0
- **Résultat du vote : adopté à l'unanimité**

Le conseil d'école s'est prononcé en faveur d'une demande de dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire hebdomadaire et propose l'organisation du temps scolaire suivante à partir de la rentrée 2023 :

Bâtiment 1 ( 22 A rue d'Alsace 67400 ILLKIRCH )

	Matin		Après midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
LUNDI	8 h 20	11h50	13h50	16h 20
MARDI	8 h 20	11h50	13h50	16h 20
JEUDI	8 h 20	11h50	13h50	16h 20
VENDREDI	8 h 20	11h50	13h50	16h 20

Bâtiment 2 (13 rue Kageneck 67400 ILLKIRCH)

	Matin		Après midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
LUNDI	8 h 30	12h00	14h00	16h 30
MARDI	8 h 30	12 h00	14h00	16h 30
JEUDI	8 h 30	12 h00	14 h00	16h 30
VENDREDI	8 h 30	12h00	14h00	16h 30

➤ **Effectifs prévisionnels réajustés au 31 mai 2023**

**SECTION MONOLINGUE**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
28	20	28	23	20	25	25	30	199

**SECTION BILINGUE**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
22	38	28	22	17	23	26	15	191

**Points parents :**

**-constitution des classes et équipe pédagogique**

La répartition des moyens d'enseignement et des élèves est du ressort de la directrice d'école après avis du conseil des maîtres. Toutes les classes à plusieurs niveaux sont envisageables. Pour l'instant, aucune classe de GS/CP n'est envisagée.

Les effectifs évoluent tous les jours et des ajustements doivent être effectués quotidiennement et cela jusqu'à la prérentrée.

**-équipe pédagogique à la rentrée :**

Les enseignantes non titulaires dans l'école sont :

Mmes Hassibout, Jones, Grill, Tiede, Ugi Le, Le Cornec

Le mouvement des personnels est en cours.

➤ **L'accueil des futurs PS** avec leurs parents aura lieu le 19 juin 2023 à partir de 17 heures.

Le déroulement exact de cette accueil sera encore discuté en conseil de cycle 1.

Une visite du bâtiment et une présentation du personnel sont prévus. Cela permettra aux futurs élèves d'avoir un premier contact avec l'école.

Un livret d'accueil sous forme d'Abécédaire a été finalisé pour les élèves de l'école maternelle.

Il sera transmis par mail aux parents d'élèves de maternelle et sera mis en ligne sur le site de l'école.

➤ **Rentrée du 04 septembre 2023**

La rentrée sera très certainement échelonnée pour les PS de maternelle pour la première matinée de classe. Pour l'instant, nous sommes dans l'attente de directives.

En élémentaire :

Nous souhaiterions que les élèves de CP fassent leur rentrée 15 minutes après le début des cours soit à 08h45.

Les parents d'élèves indiquent qu'il est parfois compliqué le jour de la rentrée d'emmener les élèves dans les bâtiments différents et qu'il faudrait veiller à ce que le décalage tienne compte de cette problématique en cas de fratrie.

En élémentaire, la directrice pense envoyer un mail la veille de la rentrée afin d'indiquer le nom des enseignants de leur enfant. Les rangs seront matérialisés par des couleurs. Ils connaîtront la direction à suivre.

**6. Listes de matériel pour approbation, montant de la contribution volontaire des familles**

Les listes seront transmises aux représentants des parents d'élèves avant diffusion aux familles pour approbation et après affectation des enseignants.

Montant de la contribution des familles :

Maternelle : 20 euros par élève (30 euros pour deux élèves scolarisés en maternelle)

Elémentaire : 20 euros par élève

Cette contribution est facultative mais néanmoins très utile. Les versements peuvent être échelonnés.

Points parents matériel scolaire (maternelle) : Un parent d'élèves indique que la prime de rentrée n'est pas versée pour les élèves de la maternelle. Pour certaines familles, les achats sont coûteux. L'école demande notamment de renouveler le matériel usé en cours d'année.

L'équipe pédagogique indique qu'il est important que les familles réutilisent le matériel de l'année précédente (trousse, classeur ...)

On peut remplacer les feutres et crayons usés et ne pas racheter un lot.

Un matériel individuel est en effet demandé depuis la crise sanitaire. Celui-ci est plus hygiénique et permet l'apprentissage de l'utilisation de son propre matériel de façon autonome. Les parents d'élèves souhaitent que l'évolution des crédits scolaires soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'école.

## **7. Points mairie**

### ➤ **Crédits scolaires**

EM                    **3 695,00 €**

EE LIXENBUHL   **8 680,00 €**

Une partie de ce budget a déjà été dépensée (crédit langue pour la maternelle et une partie du crédit langue et commande de papier pour l'école élémentaire)

Pour le transport, chaque classe dispose d'un budget de 125 euros.

Merci à la municipalité.

Point parents : Demande d'abaissement des panneaux d'affichage.

Les panneaux d'affichage de l'école élémentaire resteront à la même place. Ils se trouveront à l'extérieur de l'enceinte et seront abaissés d'un tiers de leur hauteur.

Une livraison de dix chaises de bureau sur roulettes a eu lieu. Merci.

### ➤ **Projets périscolaires**

-Organisation d'un projet passerelle le 2,6 et 23 juin : les GS se rendront en élémentaire pour la cantine et le périscolaire du soir.

-organisation d'une fête de fin d'année « Périsco » en élémentaire le 30 juin pour les élèves concernés par ces temps d'accueil et leurs parents. Un spectacle est prévu.

- organisation d'un « pot de fin d'année » en maternelle le 4 juillet avec le périscolaire de la maternelle et les familles.

## **8. Bilan financier OCCE**

L'école primaire fonctionne avec deux coopératives scolaires.

Mmes Bauer et Nonnenmacher sont mandataires des coopératives scolaires.

Nous pouvons remercier les deux collègues qui prennent en charge ce travail.

La saisie est faite en ligne de manière régulière.

Il est important de régler de préférence par chèque plutôt qu'en espèce lorsque cela est demandé car cela est essentiel pour limiter les frais bancaires liés aux dépôts.

Le bilan financier est établi au 31 août et transmis à l'OCCE.

Vérificateur au compte Mme ELMZAH pour la maternelle.

Un vérificateur parent doit être trouvé pour l'école élémentaire.

## **9. Kermesse du 16 juin.**

Merci à la commune d'avoir libéré les animateurs du périscolaire ce soir-là, pour l'autorisation de cet événement festif et le prêt de matériel.

Mme Denni remercie les parents d'élèves pour leur investissement et la prise en charge de l'organisation et de la responsabilité liées à la kermesse.

La directrice aimerait refaire un point prochainement afin de bien préciser les lieux utilisés pour les diverses activités (chant, buvette, restauration ...)

## **10. Mise en place du prochain bureau des élections**

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, un bureau des élections doit être désigné parmi les membres du conseil d'école. Ce bureau des élections, présidé par le directeur de l'école, est composé d'un professeur des écoles, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale et éventuellement d'un représentant de la collectivité locale. Il assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. Il précise le lieu et l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin. Il détermine sous quelle forme les parents doivent accuser réception des documents relatifs aux élections. En cas d'impossibilité de constituer cette commission, les opérations qui lui sont dévolues incombent au directeur de l'école.

### **Remerciements :**

Mes remerciements à l'ensemble des personnes qui m'ont soutenue lors de cette première année au sein du groupe scolaire du Lixenbuhl, parents d'élèves, agents municipaux, ATSEM et collègues.

Merci à Mme Schlaucher Voisin, service civique cette année au sein de l'école.

Merci au service des espaces verts et au service technique de la ville.

Merci à la municipalité qui contribue à la réalisation de projets, aux parents qui accompagnent lors des sorties ou s'investissent dans des actions au sein de l'école.

V.DENNI Directrice